

□ VILLENEUVE-SUR-YONNE

Les bornes de recharge opérationnelles

Les bornes sont en état de marche. Mercredi matin, faubourg Saint-Laurent, Bernard Petillat, le vice-président du SDEY (syndicat départemental de l'énergie de l'Yonne), a officialisé la mise en service de bornes de charge électrique.

Une borne rapide est implantée au coin de la rue de Conningham. Deux bornes doubles sont, quant à elles, installées en bas de l'avenue Marceau et rue Saint-Jean (au niveau du parking proche de l'école maternelle).

20 euros par an

Devant le maire, Cyril Boulleaux, et plusieurs élus, il a souligné l'intérêt de ces équipements pour Villeneuve, un premier relais pour les automobilistes parisiens.

La borne rapide est équipée de trois prises répondant aux trois standards utilisés par les constructeurs automobiles. Pour



PRATIQUE. L'accès à la borne s'effectue par un badge, délivré par le SDEY, ou via un smartphone.

utiliser une borne de charge, l'automobiliste a deux possibilités : créer un compte client sur www.sdey.fr pour obtenir un badge. Celui-ci simplifie l'accès et permet de vérifier la disponibilité de la

borne et de la réserver 30 minutes avant. Ou utiliser un smartphone pour lire le QR code visible sur la borne et lancer la charge.

Le temps moyen de charge pour une borne normale est de trente mi-

nutes pour 50 km. La borne rapide permet, pour la même durée, de recharger pour 130 km.

Comptez 20 euros par an pour obtenir le badge d'accès. La recharge est ensuite gratuite. ■

À NOTER